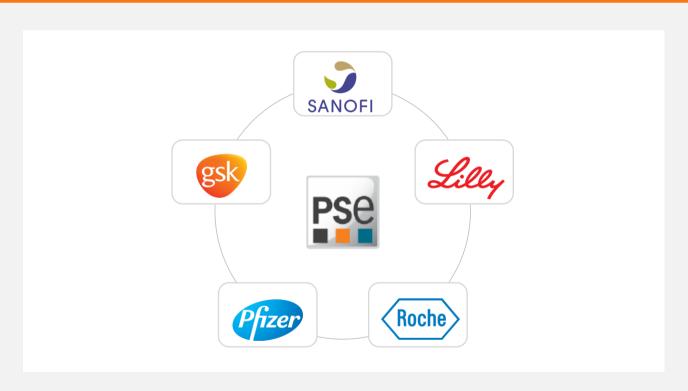
Les cas de la Chaire Coo-innov

(Coopétition et écosystèmes d'innovation)





Collaborer avec ses concurrents pour améliorer l'efficacité du développement pharmaceutique : le cas SbP Alliance

Rédigé par :

Camille Bildstein – Chargée de projet

Qu'est-ce que la coopétition?

Les cas de la Chaire Coo-innov #3 : Collaborer avec ses concurrents pour améliorer l'efficacité du développement pharmaceutique - Le cas SbP Alliance



Contexte: le secteur pharmaceutique

En 2018, le marché mondial du médicament représentait plus de 1 000 milliards de dollars. Depuis des années, ce chiffre ne cesse de croitre et devrait continuer à se développer dans les prochaines années.

Une demande en changement

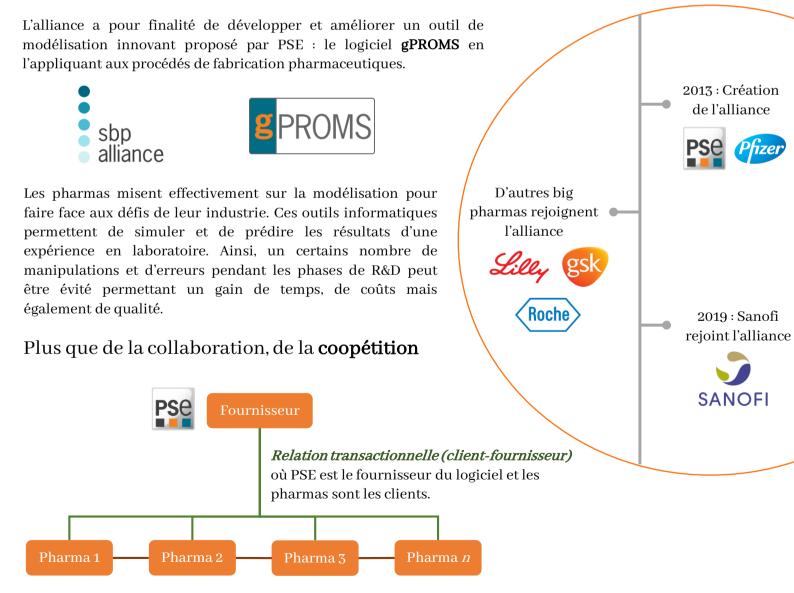
Les besoins en médicaments opèrent un changement majeur, bouleversant les entreprises en place. L'aire des « blockbusters », ces produits générant plusieurs milliards de chiffre d'affaires, est révolue. Les pharmas doivent dorénavant réinventer leur modèle économique en se concentrant sur des traitements à très forte valeur ajoutée soignant des maladies rares.

Les défis du secteur

Le « patent cliff », qui désigne l'expiration d'un brevet suivi d'une chute brutale des ventes, est aussi une des plus fortes menace de l'industrie. Ce phénomène pousse les entreprises pharmaceutiques à réduire les délais de mise sur le marché et les coûts de R&D pour bénéficier plus longtemps des brevets.

L'alliance

La SbP Alliance (Systems-based Pharmaceutics Alliance) rassemble 5 entreprises majeures du secteur pharmaceutique : **Pfizer Inc, GlaxoSmithKline, Eli Lilly and Company, F. Hoffman-La Roche et Sanofi** ainsi que le fournisseur de logiciel de modélisation **PSE** (Process Systems Enterprise, filiale de Siemens).



Coopération horizontale entre concurrents (ou coopétition horizontale)

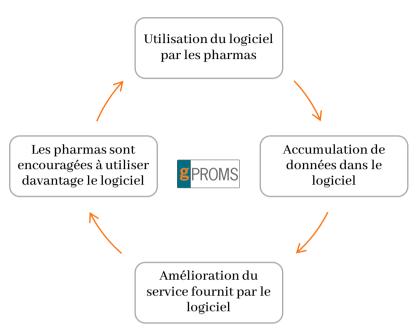
L'échange d'expériences et de connaissances est aussi opéré entre les pharmas elles-mêmes qui sont des concurrents directs (elles proposent une offre similaire et donc sont en concurrence frontale) : il s'agit de **coopétition**.

Les cas de la Chaire Coo-innov #3 : Collaborer avec ses concurrents pour améliorer l'efficacité du développement pharmaceutique - Le cas SbP Alliance



Quels avantages pour les partenaires?

Un cercle vertueux entre les pharmas et PSE...



Des synergies bénéfiques aux partenaires...

La coopération entre concurrents est aussi très bénéfique pour les partenaires.

En plus d'utiliser le logiciel, les pharmas **échangent** leur pratique, leurs compétences et leurs savoir-faire à la fois sur l'outil mais aussi, et plus généralement, sur la modélisation dans le processus de développement d'un nouveau médicament.

En mêlant les savoirs et expériences de 5 entreprises différentes sur un sujet, les **synergies** entre partenaires sont multipliées et permettent aux pharmas d'apprendre et d'évoluer dans leur réflexion individuelle.

... pouvant répondre aux défis actuels du secteur pharmaceutique

Les outils de modélisation sont aujourd'hui essentiels pour accroître l'efficacité de la R&D. En collaborant, le groupe fait progresser une technologie pouvant répondre aux défis actuels du secteur pharmaceutique : une baisse des coûts et des délais de mise sur le marché. La SbP Alliance permet aux partenaires d'accomplir un objectif plus rapidement que ce que pourrait le faire une entreprise seule.

Un bénéfice pour l'industrie entière

En complément des avantages apportés aux partenaires, la SbP Alliance améliore les activités du secteur pharmaceutique dans son intégralité. Elle profite d'ambassadeurs de taille que sont les big pharmas et grâce à cela, la technologie peut profiter d'un rayonnement important. Ainsi, les outils de modélisation sont de plus en plus adoptés entrainant un développement des médicaments plus rapide. Ce rayonnement peut aussi rassurer les organismes qui régulent le marché des médicament et donc faciliter l'acceptation réglementaire de ces outils.



« Nous sommes heureux de faire partie de cette alliance passionnante, qui va permettre de changer la modalité de développement des médicaments et accélérer la disponibilité d'importants médicaments auprès des patients ». (Sanofi Montpellier)

« Nous sommes très heureux que Sanofi participe aux activités préconcurrentielles de l'Alliance destinée au développement basé sur la modélisation, à favoriser son adoption par l'industrie et à obtenir son acceptation réglementaire ».

(Directeur de l'Alliance, PSE)



Les cas de la Chaire Coo-innov #3 : Collaborer avec ses concurrents pour améliorer l'efficacité du développement pharmaceutique - Le cas SbP Alliance



Les risques de cette alliance

L'industrie pharmaceutique est très particulière : la course à la R&D et au brevet régit la compétition. Les big pharmas sont en concurrence frontale les unes avec les autres dans le champ des traitements mais aussi avec les fabricants de génériques. Le secteur est plutôt frileux à la coopétition car partager ses ressources, idées ou projet sensibles avec des concurrents peut être risqué.

« Pillage » des compétences

Partage des droits de

Une gouvernance¹ et un fonctionnement particulier

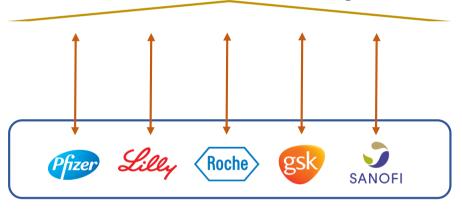
Pour amoindrir les risques, PSE a fait le choix de miser sur une alliance et une gouvernance particulière. Cette alliance coopétitive est régie par un cadre réglementaire : l'accord de consortium. L'objectif est de garantir des contributions symétriques et un partage de la propriété intellectuelle (PI) équitable.

De plus, l'alliance est précompétitive, c'est-à-dire qu'elle propose aux partenaires de travailler à la fois sur des projets communs mais aussi individuel.

Gouvernance: PSE supervise l'alliance et conserve la PI du logiciel



Projets individuels: la pharma travaille sur un projet sensible et ne souhaite pas le partager avec un concurrent partenaire. Elle bénéficiera tout de même du logiciel gPROMS et des conseils de PSE.



Projets précompétitifs : les ressources et compétences sont mises en commun par toutes les entreprises du consortium pour innover ensemble.



Il faut que les partenaires aient suffisamment confiance en l'alliance, sinon ils partageront peu d'informations, les synergies seront insuffisantes et les résultats ne seront pas à la hauteur de ceux espérés.

¹ Qu'est-ce que la gouvernance?



l'innovation collaborative en cliquantici. Retrouvez les **autres cas** de la chaire en cliquant ici.

Retrouvez le premier rapport de la Chaire Coo-innov sur

Rue Vendémiaire Bâtiment B 34 070 Montpellier

www.chairecooinnov.com



